

me parla de vous pendant un quart d'heure et vous pouvez aisément juger que c'était de tout le cœur. J'aurais souhaité lui épargner la peine de vous écrire; mais il l'a voulu, quoiqu'il dût s'en dispenser; l'écriture lui coûtant un peu. Il jouit d'une santé parfaite, quoiqu'il touche la quatre-vingt-dixième année de son âge; il n'a rien de vieux ni des incommodités qui sont la suite de la vieillesse.

« Je vous envoie pour étrennes deux sentences que j'ai du saint prisonnier de J. C. On en fait signer pour en faire passer aux défenseurs de la vérité.

III

« A la Chaize-Dieu, ce 21 décembre 1736.

« Mon Révérend Père,

« Ce renouvellement d'année est pour moi un nouveau engagement à vous donner des assurances de la continuation de mon attachement, de mon estime et de mon respect.

« Notre R. Père prieur est malade (4); on a craint l'hydropisie pour lui; mais on espère aujourd'hui que sa maladie n'aura pas de suites fâcheuses; il est ou du moins il paraît être plutôt pour que contre, sans cependant trop s'ouvrir.

« Il n'en est pas ainsi du Père Abbé de Saint-Allyre; il vient ici au mois de septembre et étant avec Monseigneur

(4) A cette fin de 1736, l'abbaye avait à sa tête Dom Guillaume Delaunay, installé depuis le mois de juin.

Son prédécesseur, Dom Brunier, avait passé à Saint-Allyre de Clermont, c'est de lui dont il est question plus bas.